

Questions au Feuilleton
AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

SOCIÉTÉ NATIONALE DU COMMERCE

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité spécial sur une Société nationale du commerce.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

LA LOI SUR L'HYMNE NATIONAL

MESURE MODIFICATIVE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River) demande à présenter le bill C-616, tendant à modifier la loi sur l'hymne national.

Des voix: Expliquez-vous!

M. Oberle: Madame le Président, la Chambre se souviendra que, plus tôt au cours de la présente session, dans un geste presque sans précédent, la Chambre avait manifesté son appui pour le principe de l'unité nationale en adoptant l'hymne national comme hymne national officiel du Canada. Des circonstances partout au pays avaient rendu ce geste symbolique nécessaire.

Tous les députés savent aussi que des députés ont accepté certains compromis à cet égard parce que certaines paroles de la version anglaise de l'hymne ne reflétaient pas convenablement la composition ethnique de notre pays. En effet, un tiers de la population n'est pas indigène au sens de la version anglaise de l'hymne et le secrétaire d'État (M. Fox) qui avait présenté et guidé le bill à la Chambre avait eu la sagesse de dire dans son discours que le gouvernement avait l'intention de laisser modifier au moins deux mots de la version anglaise de l'hymne par un bill d'initiative parlementaire. Madame le Président, je veux en présentant mon bill donner à la Chambre l'occasion de faire ces modifications.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 350, 744, 1011, 1231 et 1445.

[Texte]

EMPLOI ET IMMIGRATION—LE NOMBRE D'EMPLOYÉS DU NIVEAU SX

Question n° 350—**M. Herbert:**

1. Le 31 mars 1979, a) combien de personnes du niveau SX étaient à l'emploi du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, b) combien étaient (i) francophones (ii) de sexe féminin?

2. Quels sont les chiffres correspondants à ce jour?

3. Depuis le 31 mars 1979, a-t-on apporté une réforme au Ministère au chapitre de l'organisation et, le cas échéant, quelles répercussions a-t-elle eues sur le nombre de ces employés?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):

1. a) 74.*;

b) (i) 17;

(ii) 3.

*De ce nombre:

4 étaient détachés;

2 participaient au programme de permutation des cadres;

1 était en congé de perfectionnement des cadres.

2. a) 76*;

b) (i) 16;

(ii) 3.

*De ce nombre:

4 sont détachés;

1 est en congé d'études.

3. Depuis le 31 mars 1979, on a effectué une réforme des structures de la commission et du ministère. Cette réforme n'a pas modifié le nombre de SX à notre service.

FINANCES—LES CONSEILLERS CONTRACTUELS

Question n° 744—**M. Shields:**

Depuis le 1^{er} août 1978, combien de conseillers a) administratifs, b) politiques ont été engagés à contrat par le ministère des Finances ou des conseils, commissions ou sociétés qui relèvent du Ministre et, dans chaque cas, combien d'argent ont-ils reçu?

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): En ce qui concerne le ministère des Finances Canada: